



# Groupe d'Education Lausanne (SVC)

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 6 MARS 2019 Cabane du GEL – Bretigny-sur-Morrens

### Présents :

36 membres (selon liste)

### Excusés :

Stettler Gérard, Cornioley Anne-Catherine,  
Blanc Pierre, Mathys Sylvie, Petreikiene Olga,  
Février Sylvie, Zimmermann Monique et  
Georges.

### Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de la convocation
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2018
4. Rapports annuels
  - Du président
  - Du caissier
  - Des vérificatrices des comptes
5. Approbation des différents rapports et décharge du caissier pour les comptes et le budget
6. Nomination du comité
7. Nomination des vérificateurs des comptes
8. Admissions et démissions des membres
9. Fixation du montant de la cotisation annuelle GEL
10. Manifestations en 2019
11. Propositions individuelles (à transmettre par écrit au président 10 jours avant l'AG)
12. Divers

A 19h37, le président ouvre la séance.

#### 1. **Constatation de la validité de la convocation**

Les membres ont été convoqués selon les statuts et dans le délai imparti. L'assemblée peut donc se dérouler légalement.

#### 2. **Nomination des scrutateurs**

Le président nomme au poste de scrutateurs, Monsieur Eric Geiger ainsi que Madame Béatrice Marty Allan.

#### 3. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 février 2018**

Le procès-verbal a été envoyé par mail afin que tous les membres puissent le lire. Il était également disponible sur notre site Internet. Le président demande si une personne dans l'assemblée souhaite la lecture du PV. Personne ne se manifeste, Il est donc mis en votation et accepté à l'unanimité. Le président remercie Madame Caroline Caudron pour la prise du procès-verbal.

#### 4. Rapports annuels

- **Du président**

Le président lit son rapport qui mentionne le bilan des cours, les diverses activités et manifestations du club durant l'année 2018 (rapport annexé en pages 5 et 6 au présent document).

- **De la caissière**

La caissière nous lit son rapport et nous informe sur les pertes et profits ainsi que sur le bilan final 2018 (rapport annexé en page 7 au présent document).

- **Des vérificatrices des comptes**

Nadine Scandamarre prend la parole pour nous lire le rapport sur la vérification des comptes 2018 (rapport annexé en page 8 au présent document).

- **Présentation du Budget 2019**

Dominique Duvoisin présente le budget.

Produits :

cotisations des membres :	CHF	4600.-
produits des cours	CHF	4400.-
recettes cabane	CHF	5500.-
revenus ventes boissons	CHF	7200.-
produits divers (dons et subsides)	CHF	2500.-
commission vente de croquettes	CHF	150.-

Charges :

assurances	CHF	1000.-
charges diverses cours d'éducation	CHF	1000.-
entretien des terrains	CHF	1500.-
frais de bureau et site internet	CHF	550.-
frais manifestations	CHF	4500.-
frais cabane et divers	CHF	2500.-
repas comité dernière assemblée	CHF	200.-
achat boissons cabane	CHF	3600.-
amortissement	CHF	4100.-
provision frais d'avocat	CHF	5000.-
charge financière	CHF	80.-
cotisations	CHF	240.-

bénéfice	CHF	80.-
----------	-----	------

#### 5. Approbation des différents rapports et décharge de la caissière pour les comptes et le budget

Le président demande à l'assemblée si elle est d'accord d'approuver les différents rapports en bloc. Elle accepte et ceux-ci sont acceptés à l'unanimité.

#### 6. Nomination du Comité

Le président nous fait part que Caroline Caudron, secrétaire, a démissionné avec effet immédiat. Gilles Duperrut propose Céline Jayet comme nouvelle secrétaire. Cette dernière est acceptée à l'unanimité et elle est félicitée pour cette nomination.

Il propose à l'assemblée d'élire le comité en bloc, selon la répartition suivante :

Président	Duperrut Gilles
Vice-présidente	Gianini Corinne
Caissière	Duvoisin Dominique
Secrétaire	Jayet Céline
Membre adjoint (resp. cabane)	Grosclaude Henri
Membre adjoint (resp. matériel)	Mange Claude-Alain
Membre adjoint	Guerin Christine
Membre adjoint	Barbey Gilbert

Le comité est élu en bloc par l'assemblée à l'unanimité.

## 7. Nomination des vérificateurs des comptes

Sylvie Mathys termine son mandat. Cependant, au vu de la nomination de Céline Jayet au comité et pour éviter un conflit d'intérêt, il est décidé que Sylvie Mathys reste première vérificatrice des comptes, Nadine Scandamarre deuxième vérificatrice. Le président propose Denis Roubaty comme vérificateur suppléant, ce qui est accepté par l'assemblée à l'unanimité.

## 8. Admissions et démissions des membres

La parole est donnée à la secrétaire :

### Admissions 2018

Moret Catherine, Petreikeine Olga, Roubaty Denis et Lugrin Isabelle et Jérôme.

### Démissions au 31 décembre 2018

Alloati Steve, Bleikolm Miriam, Brandt Anne-Laure, Brasey Liliane, Caspar Myriam, Caudron Caroline, Marrer Sylvie, Denys Kathleen, Dutoit Marianne, Egger Nathalie, Miserez Françoise, Hautier Christiane, Pirola Eric, Vence Dalya, Vallotton Lysiane et Häner Goepfert Christa, Terrier Ruth et Terrier Christian.

### Décès 2018

Krigger Hans et Oettinger Emmanuel.

Nombre de membres à ce jour : 66

## 9. Fixation du montant de la cotisation annuelle GEL

La parole est donnée à la caissière. Dominique propose de ne pas augmenter les cotisations pour cette année. Ce qui est accepté à l'unanimité.

## 10. Manifestations en 2019

Le président énumère les différentes activités 2019

Course aux œufs de Pâques	21 avril 2019
Nettoyage cabane	25 mai 2019
Journée des familles	7 juillet 2019
Passeport vacances	17 août 2019
Week-end avec nos chiens à Saint-Ursanne	7 et 8 septembre 2019
Cours Jeunesse et Chiens	22 septembre 2019
Concours interne	5 octobre 2019
Noël du club	7 décembre 2019

### **Vacances 2019**

1 <sup>er</sup> et 2 juin 2019	Ascension
8 juillet au 16 août 2019	Vacances d'été
14 et 15 septembre 2019	Jeune fédéral
8 décembre 2019 au 25 janvier 2020	Vacances d'hiver

## 11. Propositions individuelles

Aucune proposition n'a été remise à ce jour.

## 12. Divers

- Des cadeaux sont offerts à Henri, Corinne, Gilles pour le magnifique travail effectué tout au long de l'année et à la Famille Geiger pour leurs investissements au sein de notre club.
- Pascal Chaubert nous informe qu'il existe un site internet intéressant pour tout ce qui touche à l'univers et à la santé du chien. Des rabais pour les aliments pour chiens recommandés par les vétérinaires sont faits. Des flyers sont mis à dispositions à la cabane. Il s'agit du site [www.vetstore.ch](http://www.vetstore.ch) (lien sur notre site Internet). Eric invite chacun à acheter ces croquettes et à effectuer les soins vétérinaires de leurs chiens chez Pascal Chaubert.

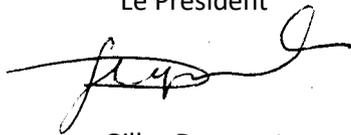
- Eric prend la parole pour nous donner des informations au sujet du conflit qui oppose le club aux voisins depuis de nombreuses années à cause du bruit. Le club a été dénoncé par les voisins à la SDT. Ces derniers ont mené une enquête. La commune de Bretigny avait pris un avocat pour nous défendre. Le club était dès lors en arrière-plan. Le SDT avait rendu un jugement qui a été accepté par la commune de Bretigny et du club. Cependant, les voisins ont été mis de côtés et ont fait opposition. Le dossier a été transmis au Tribunal cantonal. Le Tribunal cantonal a statué en faveur du club, décision contestée de nos voisins. Dès lors, le dossier a été transmis auprès du tribunal fédéral. La commune de Bretigny s'est retirée du dossier, raison pour laquelle le club a dû faire appel à un avocat afin de se défendre. La décision du tribunal est tombée et le recours des voisins a été accepté. A ce jour, le dossier a été retransmis au Tribunal cantonal afin de statuer. Notre avocat a contacté le SDT pour demander ce qui n'était pas conforme. A ce jour, nous sommes en attente et cette affaire risque de durer plusieurs années. La suite de la procédure vous sera communiquée au fur et à mesure.
- Gilles remercie Corinne et Dominique pour le travail effectué sur le nouveau site internet.
- Michèle propose de faire des flyers. C'est en cours, Corinne œuvre là-dessus. Isabelle propose de créer une page Facebook. Céline informe qu'il y a une page privée pour les membres du club uniquement. Courant de l'année une page publique sera faite afin de faire de la publicité pour notre club.
- Dominique informe que les cotisations seront envoyées par mail. Des bulletins sont à dispositions à la cabane pour ceux qui le désirent.
- Gilles remercie Claude-Alain et Liliane d'avoir offert les boissons pour l'assemblée générale comme chaque année.

Pour clôturer cette assemblée, le président nous remet la date de la prochaine assemblée générale qui aura lieu le mercredi 4 mars 2020.

La séance est levée à 20h35.

Bretigny, le 15 mars 2019

Le Président



Gilles Duperrut

La Secrétaire



Céline Jayet

## Rapport du Président du GEL pour l'année 2018

Chers Membres,

Tout au long de l'année 2018 notre club a accueilli, comme chaque année, plus de 50 chiots et tout autant en mini-ados, encadrés par deux moniteurs.

Ces deux classes se retrouvent le samedi matin de 09h30 à 10h20 pour l'une et de 11h à 11h50 pour l'autre.

Le dimanche matin, nous avons une moyenne de 16 à 18 chiens en classe adulte à la 1<sup>ère</sup> heure, encadrés par trois moniteurs avec comme thème : sociabilisation, obéissance, sport plaisir.

La 2<sup>ème</sup> heure, après une pause-café, il nous reste entre 10 à 14 personnes, les thèmes (selon la météo) sont : sport plaisir, hoopper, balade active, piste etc.

La dernière classe qui est les ados avec un taux de participation d'environ 25 chiens pour l'année, encadré par 1 ou 2 moniteurs selon l'affluence.

On voit bien, par ces quelques explications et ces quelques chiffres que les détenteurs de chiots sont bien motivés à prendre des cours, mais dès que leurs compagnons ont acquis les bases, on perd environ la moitié des abonnés. Il ne reste plus que 4 à 5 binômes intéressés par la classe adulte et la vie du club.

Après un petit sondage, les gens nous répondent : « ah des cours le dimanche matin », ou alors « mais il va bien mon chien, il sait s'asseoir et se coucher quand je lui demande, ça me suffit », ou encore « je n'ai plus le temps ». C'est bien dommage pour eux, ils ne savent pas ce qu'ils ratent : frustration, joie, rencontre, échange et amitié.

Venons maintenant à nos activités 2018.

Nous avons commencé l'année par l'assemblée générale qui s'est déroulée le 28 février 2018, ensuite il y eu le dimanche de Pâques, où nous n'avons pas failli à la tradition.

Après un parcours ludique et la traditionnelle course aux œufs avec plus d'une vingtaine de membres nous nous sommes partagé une excellente salade de rampons.

Le 15 juin, nous avons effectué le nettoyage de la cabane, sous les ordres du Sergent-Major Henry : déforestation et maintenance des parcs qui s'est suivi d'un repas saucisses.

Notre journée des familles a eu lieu le dimanche 8 juillet, la partie travail avec les chiens s'est déroulé sur le parcours du combattant de la place d'armes de Moudon, organisé par Fred et votre comité. Ensuite, nous nous sommes rendus au refuge d'Hermenches où nous attendait l'équipe cuisine, Mimo, Nadine et Ludo, avec les rôtis et différentes salades.

Le 16 août, notre vice-présidente a organisé le passeport vacances qui a rencontré comme à son habitude, un franc succès.

Merci à toutes les personnes présentes pour leur investissement. Grace à elles, l'après-midi fut belle et merci à la commune de Bretigny pour avoir apporté le goûter.

Les 8 et 9 septembre, nous avons rendez-vous à 14h à St-Ursanne pour le week-end. Nous avons commencé par une balade le long du Doubs. Ensuite, prise des chambres avec nos

chiens, apéro, repas du soir, balade au clair de lune pour le dernier pipi. Le lendemain matin, déjeuner, balade autour et dans St-Ursanne, puis retour dans nos foyers.

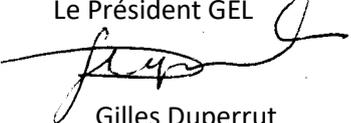
Le 6 octobre fut la journée du concours interne, 1<sup>ère</sup> édition. Les différents binômes ont effectué sur notre terrain, un parcours de sport plaisir composé de six postes. Nous avons ensuite dégusté des pennes avec trois sauces concoctées par trois de nos membres. Pour terminer cette belle journée, nous avons procédé à la remise des prix, avec deux 1<sup>er</sup> exæquos, Filou un yorkshire avec Cathy et Kim un berger allemand avec Dominique.

Le 8 décembre fut le Noël des chiots et mini ados. Après un parcours ludique sur notre terrain, nos abonnés ont pu partager une agape avant l'arrivée du Père Noël qui a remis les cadeaux à chacun de nos amis à 4 pattes

Le 9 décembre fut le Noël des ados et adultes, après un parcours dans les bois de Froideville, nous nous sommes retrouvés à la cabane pour se réchauffer et partager une raclette. Au dessert, le Père Noël n'a pas oublié de venir également remettre les cadeaux.

Merci encore à tout mon comité qui œuvre à la bonne marche de notre club. Que d'heures passées pour la bonne cause, pour son hobby, voir sa passion. Que cela reste ainsi !

Lorsqu'un club se porte bien, c'est grâce à la bonne ambiance et la solidarité qui règne au sein du comité et des moniteurs, mais aussi et surtout grâce à la motivation de ses membres. Je tiens donc, à vous remercier tous pour votre engagement à la cause du chien et votre attachement à notre club.

Le Président GEL  
  
Gilles Duperrut

## Rapport de la caissière du GEL pour l'année 2018

Chers membres,

Les copies du bilan et du comptes de pertes et profits ainsi que le budget 2019 vous ont été remis et comme vous pouvez le constater une perte de CHF 9'931.35 ressort de l'exercice 2018.

Avant de développer plus en avant ce résultat, je tiens tout d'abord à remercier Henri et Gilbert qui sont allé **6 fois** à la cave de Bonvillard pour le ravitaillement en vin soit **345 bouteilles pour un montant de CHF 2'021.75**, corvée qu'ils s'acquittent toujours avec le plus grand soin.

Il a été décidé lors de la dernière séance de comité, en remerciement du formidable travail fourni par les moniteurs et monitrices tout au long de l'année de ne plus leur demander de cotisations, En effet pour l'année 2018 ils ont œuvré **233 heures sur nos terrains**. Merci à eux.

Nous avons aussi reçu des dons de nos amis et membres du club que je tiens aussi à remercier, ce sont : Christine Guérin, Michèle Thonney Viani, Catherine Max Gardel, Gilles Duperrut, Nadine Scandamarre, Odette Malcotti, Anne Guérin, Henri et Elisabeth Grosclaude, Christian Jakob, Céline Jayet et tous ceux qui laisse un surplus dans la caisse des boissons.

Le budget 2018 prévoyait un bénéfice de CHF 530.- alors que le résultat de cette année affiche une perte de CHF 9'931.35 cela s'explique comme suit :

- diminution des cotisations des membres de CHF 265.—
- produits des cours qui ne sont plus obligatoires depuis le 01.11.2017 de CHF 2'110.—
- charges supplémentaires, soit :
  - frais d'avocat de CHF 8'650.—
  - impôts de 2013 à 2017(2015 CHF 2976.--) CHF 3472.60.—

Cependant, les différentes manifestations nous ont laissé un bénéfice qui n'était pas prévu de CHF 1524.—.

Le bénéfice sur la vente des boissons était estimé à 3'000.— et il est de 3'573.— donc de CHF 573.— de bon.

Les frais de bureau et internet ont été moins élevés que prévus de CHF 600.--.

Un grand merci à Pascal Chaubert pour le versement d'une commission sur la vente de croquettes de 2017/2018 de CHF 313.80.--.

Pour nous permettre d'établir un budget équilibré le comité a décidé de ne pas faire participer le club au financement de leur sortie annuelle. Les comptes n'ont donc pas été provisionnés du montant de CHF 1'000.—

**Groupe d'Education Lausanne de la Société Vaudoise de Cynologie ( SVC)**

***Rapport des vérificatrices des comptes portant sur l'exercice 2018.***

***Conformément au mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 28 février 2018, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'exercice 2018 à la cabane du club, à Bretigny-sur-Morrens, le 24 février 2019.***

***Toutes les pièces justificatives nous ont été présentées concernant le livre du journal principal, le livre de la caisse et les 2 livres du CCP. Ces quatre livres sont bien tenus et reflètent de l'ordre et de la propreté.***

***Le bilan au 31 décembre 2018 et le compte de pertes et profits qui vous sont soumis présentent une perte de CHF 9931.35.-.***

***Nous félicitons notre caissière pour l'excellent travail qu'elle a fourni tout au long de l'année ainsi que de sa grande disponibilité.***

***Sur la base de nos vérifications, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et de donner décharge à la caissière.***

***Bretigny-sur-Morrens, le 24 février 2019.***

***La 1<sup>ère</sup> vérificatrice :***

***Nadine Scandamarre***

***La 2<sup>ème</sup> vérificatrice :***

***Céline Jayet***